

CONTRATS PUBLICS

OBJECTIF :

Aborder les incidences de la réforme attachée au droit de la propriété publique

DURÉE DE LA FORMATION :

1/2 journée

TARIFS : 450 € HT

DATE : 5 juin 2018

LE DROIT DE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET L'ORDONNANCE DU 19 AVRIL 2017 - 1ER ANNIVERSAIRE

PROGRAMME

Le champ de l'obligation de publicité et de la mise en concurrence des Autorisations d'Occupations Temporaires (le principe de la mise en concurrence des AOT ; les exceptions au principe)

Les modalités de la mise en concurrence

Les dispositifs techniques (le déclassement par anticipation; la promesse de vente avec désaffectation à venir)

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposé de l'état du droit
- Retour d'expérience
- Questions / réponses avec les participants
- Supports pédagogiques

PUBLIC CONCERNÉ

- Juristes
- Gestionnaires de propriétés publiques

INTERVENANT

- Alexandre VANDEPOORTER, Avocat associé
- Astrid BOULLAULT, Avocat Sénior

INFORMATIONS / INSCRIPTIONS

> email : formation@seban-associes.avocat.fr

> www.seban-associes.avocat.fr



NOS LOCAUX :

Cabinet Seban & Associés
282 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

ACCES :

Métro Ligne 12 station :
ASSEMBLÉE NATIONALE
Bus 63, 83 et 94 – arrêt :
ASSEMBLÉE NATIONALE
Parking Vinci INVALIDES -
23 rue de Constantine, 75007 Paris